

Les Juifs

Déclaration de Chamberlain

Le gouvernement britannique traite comme une affaire pressante la question de l'établissement des Juifs qui fuient l'Allemagne — Dans les colonies britanniques, entre autres le Tanganyika

Requête des chefs juifs d'Allemagne à la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et à la France

Londres, 17 (SPA) — Le premier ministre Chamberlain a annoncé aux Communes que le gouvernement traite comme une affaire pressante la question de l'établissement des Juifs qui fuient l'Allemagne. Il a dit qu'il y a eu, à ce sujet, communication avec les gouverneurs d'un certain nombre de colonies britanniques, entre autres le Tanganyika — l'ancienne Afrique-Orientale allemande. Il a ajouté qu'il espère qu'il pourra faire dès le début de la semaine prochaine une déclaration sur toute la question.

Le "plan Kennedy"

Londres, 17 (AP) — Le gouvernement britannique aurait consenti à tenter de mettre à exécution le plan formulé par l'ambassadeur des Etats-Unis pour évacuer les Juifs de l'Allemagne. M. Kennedy aurait eu un long entretien avec M. Chamberlain mardi et le cabinet aurait étudié le plan à sa réunion d'hier.

Le "plan Kennedy" consisterait à évacuer de l'Allemagne la majorité des quelque 600,000 Juifs qui s'y trouvent et à les établir dans les Etats des deux Amériques ainsi que dans les colonies anglaises, françaises et hollandaises. Les détails du projet qui sera soumis à la France, aux Pays-Bas, aux républiques de l'Amérique latine et à d'autres pays, seraient précisés au cours d'une réunion prochaine du comité international des réfugiés constitué l'été dernier à Evian-les-Bains.

Les Etats-Unis seraient décidés à régler de façon définitive le problème des Juifs d'Allemagne: la contribution des Etats-Unis serait surtout financière. La Grande-Bretagne assurerait aux Juifs allemands qui sont plus directement menacés un refuge en Guyane et en d'autres colonies peu peuplées. On considère qu'il en coûtera environ \$600 en moyenne pour transporter une famille juive d'Allemagne dans un autre pays.

L'immigration juive

Berlin, 17 (A.P.) — Les chefs juifs d'Allemagne qui cherchent frénétiquement à trouver un refuge pour leurs compatriotes ont demandé aujourd'hui à la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et à la France de permettre aux Juifs allemands d'émigrer sans passeport. Quelques-uns d'entre eux ont proposé que le gouvernement des Etats-Unis hypothèque pour trois ans à venir le contingent d'immigration

placés les 224,000 autres Juifs allemands à évacuer. On laisserait en Allemagne environ 100,000 Juifs de plus de 60 ans et les Juifs à l'étranger se chargeraient de prendre soin de 25,000 de leurs parents.

On estime qu'il se trouve actuellement 500,000 Juifs en Allemagne proprement dite, sans tenir compte de l'Autriche et du pays des Sudètes. On estime également que le nombre des Juifs envoyés dans les camps de concentration par les autorités allemandes, qui était de 40,000 hier, serait aujourd'hui de 50,000. Les rapports venant des camps de concentration affirment que les Juifs sont promptement rasés et revêtus de l'uniforme du camp, ce qui semblerait indiquer que l'on n'a pas l'intention de les relâcher prochainement.

Les financiers juifs allemands prétendent que les chiffres officiels de sept à huit milliards de marks que l'on a donnés au sujet de la richesse totale des Juifs en Allemagne ne sont pas exacts. Ils soutiennent que cette richesse ne dépasse guère la moitié de ces sept ou huit milliards et que l'amenée de 1,000,000,000 de marks qu'on leur a imposée à la suite de l'assassinat de von Rath leur enlève environ la moitié de leur actif liquidé.

Aux Etats-Unis

Washington, PA (A.P.) — Les tentatives des Juifs et d'autres minorités européennes pour trouver un refuge aux Etats-Unis entraîneront peut-être une révision des lois de l'immigration des Etats-Unis à la prochaine session du Congrès. On s'attend à un débat violent entre les législateurs qui veulent que l'on relâche les règlements de l'immigration et ceux qui veulent qu'on les resserre. Le président Roosevelt a déclaré cette semaine qu'il avait étudié le problème des réfugiés juifs d'Allemagne, mais qu'il ne songerait pas à réviser les lois d'immigration.

Les Etats-Unis admettent les Juifs d'Allemagne à la cadence d'environ 24,000 par année et les fonctionnaires prétendent que c'est plus que ne font tous les autres pays ensemble. Le contingent d'immigration allemand est de 27,370 annes par année et le gouvernement des Etats-Unis a reçu quelque 220,000 demandes d'entrée: le contingent de la Pologne est de 6,524 annes et les demandes atteignent le chiffre de 69,000; le contingent de la Tchéco-

Dans Saint-Louis et Stanstead

On parle de poursuites contre certains officiers d'élections

Québec, 17. (D.N.C.) — Il semble que des poursuites vont être prises contre des gens qui ont agi comme officiers dans les récentes élections complémentaires de Saint-Louis et de Stanstead.

D'après la nouvelle loi des élections, le président du scrutin (sous-officier-rapporteur) et le secrétaire (greffier) sont obligés d'initialiser les bulletins de vote.

Or, il appert que dans certains cas, l'un ou l'autre de ces officiers a refusé d'initialiser les bulletins. De ce fait, plusieurs de ces derniers ont été mis de côté.

On sait que le président de l'élection (officier-rapporteur), choisit comme présidents du scrutin les personnes qui lui sont désignées par le candidat ministériel et comme secrétaires du scrutin, les gens désignés par le candidat de l'opposition.

La loi prévoit en même temps qu'un officier qui refuse de remplir son devoir est passible d'une amende de \$100 à \$500 en-sus des dommages réels qu'il aura pu causer, ou à défaut de paiement, de un à six mois d'emprisonnement.

Or, dans Saint-Louis et Stanstead, des officiers auraient refusé de remplir leur devoir. D'où la rumeur de poursuites.

Il se peut aussi que la loi modifiée à la prochaine session de façon que les bulletins à l'avenir ne soient initialisés que par le président du scrutin ou que les deux officiers soient désignés exclusivement par le gouvernement.

* * *

Québec, 17 (D.N.C.) — M. Louis-Philippe Geoffrion, secrétaire de la Couronne en chancellerie, a reçu des présidents d'élection des comités de Saint-Louis et de Stanstead les brefs et les rapports indiquant que MM. Fitch et Gérin ont été élus. On n'a pas encore envoyé les chiffres, toutefois.

En ce qui concerne Saint-Louis, M. Geoffrion a reçu aussi le jugement du juge Greenshields.

Congrès de l'industrie laitière

A ST-HYACINTHE EN DÉCEMBRE

Québec, 17. — La Société d'Industrie Laitière de la Province de Québec tiendra sa réunion annuelle, la 56ème depuis sa fondation, à St-Hyacinthe, les 20, 21 et 22 décembre prochains, sous la présidence de M. J.-E. Moreau, C.L., président de la Société.

Outre les administrateurs, les inspecteurs de fabriques laitières et autres intéressés de l'industrie,

Le nouveau contrat "Montré"

Demande d'injonction des autorités municipales

M. Ovilva Fortlier, réal, a présenté une requête supérieure une requête d'injonction des autorités municipales relativement au projet entre la ville de Montréal et la Montreal Light & Power Consolidated de l'énergie électrique.

La requête

La requête rap- pour M. Ovilva n'a pour la fourniture électrique depuis et n'obtient l'énergie de la Montreal Power Consolidated reconduction selon d'un contrat exp- d'experts a été non exécutif de la cité août 1936 pour pré- projet de contrat, d'experts a déclara inacceptables les conditions offerts par la com- mois d'octobre l' groupe d'experts a raison valable.

La requête allég- ont été révoqués de permettre au c- la cité de Montréal conditions et pri- avis contenus dans experts. Elle all- la décision du co- signer ce contrat le seul intérêt du mité exécutif, pou- personnel, fraud- Elle allègue encore a raison de croir- blement qu'il a été sieurs échevins de réal des deniers illégalement à vo- ce contrat.

Après avoir expo- jour de la séance novembre compor- tion du renouvel- pour la fourniture "trique", la requête

"Votre requéran- a raison de croir- tablement, que le exécutif et certain conseil de ladite se sont entendus, messes illégales de gents faits à certa- ladite cité, pour p- tion prouvant et nouveau contrat- real Light, Heat & dated, et pour sign- médiatement aprè- lution sera passée- trat contienne de- tions et prix conti- gérés et recomman- ports dudit groupe- contre l'intérêt gé- nuables et de vot-